

# COMMUNE DE RANS

## PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 mai 2025

### Étaient présents :

Susana BAPTISTA  
Ariane BRUGNOT  
Fabien CHARLES  
Jocelyne LOUIS  
Jean-Louis MORLIER  
Fabienne ROUGEOT  
Brigitte SAVIN  
Raphaël TEMPESTA  
Amandine THUREL

### Absent(s) excusé(s) :

Nadia MARQUEZ  
Éric PIGNY  
Florent POULENARD

### Absent(s) :

David SCHAEGIS  
Éric CHAUTEMPS

Secrétaire de séance : Madame Amandine THUREL



### **ORDRE DU JOUR :**

- Délibération soutien SIVU,
- Délibération enfouissement des réseaux rue du Martinet et rue du moulin,
- Délibération chemin forestier,
- Préparation festivité 2025,
- Point sur le projet centre bourg suite rencontre du 19/05/2025,
- INFO ET QUESTIONS DIVERSES

**Quorum** : 9 présents : le quorum est atteint. La séance est ouverte à 20h10.

Amandine THUREL désignée comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal (CM) VALIDE à l'unanimité le Procès-Verbal de la séance du dernier Conseil Municipal.

### **1) Le Conseil Municipal délibère**

#### **➤ Délibération soutien SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)**

Maison de retraite / Foyer logement, résidence d'autonomie non médicalisée Georges Bourgeois, existe depuis 1974, à Dampierre, gérée par SIVOM. Elle a été ouverte en 1975, et fête ses 50 ans cette année. En 1995, à la création de Jura Nord, le SIVOM est remplacé par le SIVU pour l'administration de l'établissement, qui comprend 35 appartements pour personnes autonomes.

Le CM examine 2 demandes de soutien :

- pour le déficit 2024 : demande 17,04 € par habitant pour chacune des 14 communes membres : 9 116,04 € pour Rans pour le déficit 2024.
- pour financer l'audit de gestion : 3,50 € par habitant pour chacune des 14 communes membres soit 1 872 € pour Rans.

Il n'est pas nécessaire de délibérer pour le financement de l'audit car il a été décidé par les élus.

Le CM délibère et vote à 7 voix pour, 2 voix contre, et 0 abstention pour que la commune de Rans participe au comblement du déficit 2024.

➤ **Délibération enfouissement des réseaux rue du Martinet et rue du moulin**

Le CM délibère et vote pour l'enfouissement des réseaux rue du Martinet et rue du moulin à 9 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention, pour la somme de 55 796 € HT.

➤ **Délibération chemin forestier**

La délibération est reportée à une prochaine séance du conseil municipal.

Il est prévu de faire 1,250 km de chemins carrossables. L'ONF n'a pas encore remis le devis. Le devis pour le montage du dossier pour création d'infrastructure forestière a été validé pour la somme de 1 365€ TTC.



2) **Le Conseil Municipal décide :**

➤ **Point sur le projet centre bourg suite rencontre du 19/05/2025**

Une rencontre a eu lieu le lundi 19 mai 2025 avec La Fabrike et le mandataire SIDEC, au sujet de la 4eme esquisse du projet du centre bourg.

Zone 1 et 3 (parking devant église et faïencerie) ne seront pas traités en priorité.

Zone 2 : centre bourg, esquisse 4 estimée à 970 000 € HT avec salle de convivialité de 150 m<sup>2</sup>.

En attente compte rendu du SIDEC.

Le CM DECIDE à 8 voix pour, 1 voix contre, et 0 abstention, pour valider l'esquisse 4 et passer en phase avant-projet sur la zone 2.

3) **Le Maire informe le CM :**

➤ **Préparation festivité 2025**

- Samedi 31 mai à 17h30 : inauguration de la Vierge par la Paroisse : Susana BAPTISTA et Fabien CHARLES représentent la commune.
- Dimanche 1<sup>er</sup> juin : repas des chasseurs : Raphael TEMPESTA, Brigitte SAVIN et Jocelyne LOUIS représentent la commune.
- Semaine 23 (du lundi 2 juin au dimanche 8 juin) : la caravane de La Carotte sera installée sur la place de la mairie. Tous les soirs, les personnes de La Carotte accueilleront les habitants dans la caravane.
- Samedi 7 juin : Color Rans à partir de 16h. Le conseil municipal est appelé à participer à cette manifestation pour la course ou pour du bénévolat.

- Jeudi 12 juin : spectacle gratuit de la Carotte sous chapiteau pour restitution des histoires de la vie du village. Les conseillers communaux sont invités à participer.
- Dimanche 13 juillet : tirage des feux à Rans. Devis à 2400€ pour Rans, idem pour Ranchot. Les conseillers communaux sont invités à participer.
- Lundi 14 juillet à 11h : regroupement de 7 communes, à Fraisans cette année. Les conseillers communaux sont invités à participer.
- Samedi 23 août en soirée : à la veille du vide grenier. Les conseillers communaux sont invités à participer à la pose de panneaux et rubalise dans la grande rue pour sécuriser les trottoirs. Une course cycliste traverse le village le jour du vide grenier le 24 août.
- Samedi 11 octobre fin d'après-midi : manifestation autour de la plantation du Ginkgo Biloba pour les 80 ans d'Hiroshima. Des flyers seront distribués fin septembre pour inviter la population. Les conseillers communaux sont invités à participer.
- 11 novembre : la cérémonie se tiendra à Rans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.

Le Maire,  
Jean-Louis MORLIER



La secrétaire de séance,  
Amandine THUREL

